

famille contemporaine & mythes individuels

Samedi 25 et Dimanche 26 mai 2013

Maison des Associations Internationales: 40 rue de Washington, 1050 Bruxelles

Samedi 25 mai

de 9h30 à 12h45

président de séance **Jean-Pierre Lebrun** - discutants **M.-J. Segers & J.-P. Beine**

Didier de Brouwer Introduction aux journées.

Jean-Louis Renchon Quels sont les enjeux du discours politique fondant les réformes récentes du droit de la famille ?

Sylvie Cadolle Malaise dans la filiation, un point de vue sociologique.

Pierre Arel Est-ce que la famille est une affaire d'état ?

de 14h15 à 18h

président de séance **Etienne Oldenhove** - discutants **Géry Paternotte & Angela Jesuino-Ferretto**

Louis Sciara En quoi le père fait-il symptôme aujourd'hui ?

Chantal Gaborit Familles recomposées

Danielle Weiss La famille dans une maison de verre.

Michèle Gastambide & Jean-Pierre Lebrun Œdipe et Oreste, passage de l'interdit à l'impossible, Discussion avec Martine Lerude et Jean-Jacques Tyszler à propos de leur ouvrage publié chez Erès : « Oreste, face cachée d'Œdipe, Actualité du matricide ».

Dimanche 26 mai

de 9h30 à 12h45

président de séance **Anne Oldenhove-Calberg** - discutants **Corinne Tyszler & Alexandre Beine**

Michel Heinis « Je n'ai pas de crédit »

Norbert Bon Malaise dans la fraternité.

Annie Maurin-Feltin Nouvelles familles, nouveaux savoirs pour les enfants ?

Marc Morali Mifa

de 14h à 17h30

président de séance **Pierre Marchal** - discutants **Dominique Janin-Duc, J.-M. Forget**

Sandrine Calmettes-Jean Wagner et Siegfried. Une petite musique homoparentale d'avant-garde.

Anne Joos Faites des mères !

Christian Fierens Les familles à quoi ça sert ? Comment ça serre ?

Charles Melman Famille, tu bouges encore ?



Argument des journées

Dès 1938, Lacan précisait que la famille joue un rôle primordial dans la transmission de la culture. Il poursuivait en rappelant combien « la famille prévaut dans la première éducation, la répression des instincts, l'acquisition de la langue justement nommée maternelle. » C'est au sein de la famille, entendu comme lieu de la première socialisation, que peut se constituer pour un sujet la scène du grand Autre dans toutes ses déclinaisons.

Les changements sociétaux profonds qui ont modifié la structure familiale ne semblent plus faire de doute pour personne. Si nous évoquons régulièrement le déclin de l'autorité, il nous faut souligner l'extension du vœu démocratique à tous les secteurs de la vie sociale y compris la conjugalité et les relations intrafamiliales ainsi que la radicale modification du statut des femmes. Par ailleurs, la maîtrise de la fécondation et ses conséquences sur la déconnexion entre jouissance sexuelle et procréation a favorisé le projet d'enfant devenu l'objectif à atteindre plutôt qu'effet d'une rencontre.

Toutes ces évolutions décrites par les historiens de la famille, les philosophes, les sociologues, souvent avec beaucoup de finesse et de pertinence, ne nous font pas faire l'économie de devoir le penser dans notre champ, à savoir si ces changements auraient une incidence sur ce qu'il en est du trajet nécessaire pour que l'enfant « grandisse » ? S'il est vrai que la famille n'est pas un concept analytique, la question mérite pourtant d'être posée : en quoi et pourquoi intéresse-t-elle le psychanalyste ? Nous ne pouvons y répondre de manière exhaustive mais pouvons déjà repérer plusieurs axes de ce questionnement.

La famille concerne de près, même si elle s'en écarte de plus en plus, les liens de parenté qui fixent aussi l'interdit de l'inceste dans ses différentes modalités. La famille transmet à l'enfant une filiation dont le nom de famille en est l'inscription. Elle est aussi le lieu où grâce aux liens tissés avec les premiers autres que sont ses parents, l'enfant peut exercer la première haine, celle qui permet de se séparer de l'Autre, sans que pour autant cela entraîne sa perte totale. Lieu qui institue pour l'enfant une place, générationnelle certes, mais aussi une parmi les autres, frères et sœurs. L'interdit de l'inceste s'y trouve intimement noué à l'interdit du meurtre, tel que nous le rappellent les grands mythes, Œdipe, Caïn et Abel.

Formé aux enseignements de Freud, Lacan voit dans la famille le lieu où se met en place - ou pas - pour l'enfant, le grand Autre, la scène du langage.

Prendre en compte l'évolution de la famille par le biais de la mise en place du grand Autre revient alors à questionner la pertinence des modalités actuelles à en assurer l'effectivité, voire à mesurer les conséquences de ces modifications sur la façon même dont le grand Autre s'est constitué.

Le dire ainsi équivaut à interroger la famille actuelle dans sa capacité - eu égard aux changements - de mettre en place les conditions de l'altérité.

Mais surgit alors aussitôt la question : qu'est ce qui fonde l'altérité : est-ce le sexe et/ou la langue ?

Enfin, le passage du concept Nom-du-père, longtemps tenu au singulier par Lacan, à sa pluralisation est dans le fil des changements opérés dont témoigne notre « malaise dans la culture » troué d'un impossible que ne peuvent recouvrir les promesses de la science et le recours omniprésent à son expertise.

Le complexe d'Œdipe, tel que Freud nous l'enseigne ne nous permet pas de prendre toute la mesure de ce à quoi doit faire face le sujet contemporain : si la mise en place de la signification phallique n'est plus le fruit d'un mythe appelé en renfort d'un patriarcat en déclin dont la famille dite « nucléaire » constituerait la scène, serait-elle le résultat d'une nomination impliquant la castration ? Comment penser cette « nomination » dans notre clinique quotidienne ?

Se pose alors la question de savoir ce que devient la « nouvelle économie psychique » au creuset des nouvelles modalités de nouage des liens de parenté, de sa prise en compte de l'altérité fondatrice en tant qu'elle est traversée par le réel de la différence sexuelle. Ce réel que Lacan ne fait cependant commencer qu'au chiffre trois, comment les familles actuelles permettent-elles aux sujets contemporains de l'intégrer dans leur nouage subjectif ? Quel serait notre nœud familial : nœud à trois ou nœud à quatre ?

Comment la clinique psychanalytique des enfants et des adultes aujourd'hui nous éclaire-t-elle sur ces questions ? C'est autour de celles-ci que nous proposons d'axer le travail de ces journées.

D. de Brouwer, A. Joos, J-P. Lebrun.

Intervenants

Pierre Arel Psychiatre, Psychanalyste, membre de l'ALI, Grenoble ; **Norbert Bon** Psychologue, Psychanalyste, Président de l'École pour la Psychanalyse de Nancy, membre de l'ALI, Nancy ; **Didier de Brouwer** Psychiatre, Psychanalyste, membre de l'AfB et de l'ALI, Bruxelles ; **Sylvie Cadolle** Sociologue de la famille et de l'éducation, Sociologue au CERLIS/ Paris-Descartes et maître de conférences à l'IUFM Paris-Sorbonne ; **Sandrine Calmettes-Jean** Psychiatre, Psychanalyste, membre de l'ALI, Paris ; **Annie Maurin-Feltin** Psychologue, Psychanalyste, membre de l'ALI, Grenoble ; **Christian Fierens** Psychiatre, Psychanalyste, membre du Questionnement Analytique, membre de l'AfB et de l'ALI, Bruxelles ; **Chantal Gaborit** Psychologue, Psychanalyste, membre de l'ALI, Paris ; **Michèle Gastambide** Psychologue, Psychanalyste, membre de l'ALI, Lille ; **Michel Heinis** Responsable d'une équipe de prestations d'intérêt général et d'offres restauratrices pour adolescents (Le Radican), Psychanalyste, membre de l'AfB et de l'ALI, Bruxelles ; **Anne Joos** Psychanalyste, membre de l'AfB et de l'ALI, Court-St-Etienne et Charleroi ; **Jean-Pierre Lebrun** Psychiatre, Psychanalyste, membre de l'AfB et de l'ALI, Namur et Bruxelles ; **Charles Melman** Psychiatre, Psychanalyste, membre fondateur de l'ALI, Paris ; **Marc Morali** Psychiatre, Psychanalyste, membre de l'ALI, Strasbourg ; **Jean-Louis Renchon** Professeur à l'UCL et à l'Université Saint-Louis (Bruxelles), Président du Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine de l'UCL, Avocat au Barreau de Bruxelles ; **Louis Sciara** Psychiatre, Psychanalyste, membre de l'ALI, Paris ; **Danielle Weiss** Sociologue clinicienne, membre de l'ALI, Paris.

Informations pratiques

Lieu : Maison des Associations Internationales, 40 rue de Washington, 1050 Bruxelles

PAF : Individuel 120€ / étudiants & jeunes travailleurs 40€ / accréditation demandée

Informations auprès du secrétariat de l'AfB : secretariat@association-freudienne.be / 00 32 (0)497 04 87 61 / www.association-freudienne.be